

Politique laitière

discours pour mettre un peu d'ordre dans la production laitière étant donné que nous produisons plus de lait que le secteur industriel ne pouvait en utiliser tant sur les marchés d'exportation qu'au Canada.

Nous avons annoncé que nous n'augmenterons pas les importations de fromages spéciaux au Canada cette année. Nous avons aussi annoncé que nous entreprendrons des négociations avec les pays qui exportent actuellement des fromages spéciaux au Canada. Il y a 16 pays dans cette catégorie et il n'est donc pas très juste de s'attaquer uniquement à la Communauté économique européenne. Les exportations de certains de ces 16 pays sont hautement subventionnées. Nous sommes en train d'examiner la situation et si nous pouvons nous entendre sur un meilleur programme à l'égard de ces exportations, nous l'appliquerons. Les États-Unis ont réussi à empêcher presque toutes les importations de fromage qui reçoivent une subvention injuste. Il serait cependant faux de dire qu'ils ont réussi à éliminer entièrement ces importations.

Les députés ne doivent pas oublier que depuis l'établissement de la Commission du lait en 1967, on n'a pas pu importer une seule livre de beurre sans autorisation. Il est faux de dire que nous n'exerçons aucun contrôle sur les importations. On ne pouvait importer du beurre au Canada sans l'autorisation du ministère de l'Industrie et du Commerce, qui accordait cette autorisation uniquement sur la recommandation de la Commission canadienne du lait, qui importait le beurre et le distribuait sur le marché. En outre, la Commission vendait le beurre au prix courant pour le beurre canadien. Tout bénéfice servait à payer les frais d'administration de la Commission du lait.

Cette façon de procéder était juste et ne pouvait bouleverser l'équilibre économique de ce secteur de l'industrie. Puis, notre production a baissé et nous avons dû importer 110 millions de livres de beurre en deux ans. Pendant la dernière année de consommation laitière, nous avons dû importer 50 millions de livres de beurre. Avons-nous eu tort de le faire? Non, parce que nous devons garantir que les consommateurs qui voulaient acheter du beurre voudraient encore en acheter quand le Canada produirait suffisamment de beurre pour satisfaire la demande.

Le problème provient en partie du fait que la consommation de lait liquide a baissé dans certains secteurs. Certains disent que c'est parce que le lait coûte trop cher. Monsieur l'Orateur, jamais au cours de notre histoire, les travailleurs de notre société n'ont pu acheter autant de lait ou d'autres produits laitiers avec le salaire d'une heure de travail, et tout politicien qui ne le reconnaîtrait pas se montrerait injuste à l'égard de l'industrie laitière de notre pays.

Selon notre politique laitière à long terme, les revenus des producteurs sont indexés en fonction des modifications des coûts de production et des coûts de main-d'œuvre. Nous avons également établi un système d'indexation selon lequel, lorsque les coûts de production sont en baisse, le producteur doit également baisser le prix de son produit. Les producteurs laitiers du Canada ont accepté ces conditions, mais c'est un programme rigoureux—en fait, le programme qu'ils ont accepté l'année dernière est beaucoup plus rigoureux que n'importe quelle condition actuelle que la Commission anti-inflation a pu imposer à la main-d'œuvre ou à l'industrie. Tout ce que les fermiers désirent, c'est d'obtenir une rémunération convenable pour leurs efforts. Ils ne veulent pas écorcher le public et d'ailleurs, dans le cadre de ce programme, ce n'est pas possible, quelles que soient les déclarations de l'ancien président de la Commission de surveillance des prix des produits alimentaires ou d'autres. Si d'aucuns prétendent le contraire, qu'ils le prou-

[M. Whelan.]

vent. Le Conseil de commercialisation des produits de ferme n'a pas encore tranché, mais en ce qui me concerne, et si je me fie à la lecture des témoignages de l'Association canadienne des consommateurs, rien ne prouve que la formule utilisée pour fixer les prix des produits laitiers au Canada était mauvaise. S'ils veulent démontrer qu'elle l'est, qu'ils nous en donnent des preuves réelles, mais ils ne l'ont pas fait jusqu'ici.

Selon la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui, le gouvernement ne s'est pas montré intéressé à la mise sur pied d'un vaste programme de mise en marché et de distribution des produits et sous-produits laitiers par une législation adéquate, afin que la production serve véritablement les intérêts et les besoins des consommateurs. J'ai déjà abordé cet aspect et fait remarquer que nous bénéficions d'un des meilleurs systèmes de distribution du monde. Nous avons également un des marchés mondiaux où les produits alimentaires sont le meilleur marché, et où leur production dépasse largement les besoins de la consommation. En URSS, le ministre de l'Agriculture s'est fait remercier récemment, et pourquoi? Parce que la production de produits alimentaires était insuffisante. Au Canada, certains rédacteurs de journaux suggèrent que je devrais être remercié parce que nous avons une surproduction de produits alimentaires. Monsieur l'Orateur, si j'étais en Russie, je recevrais une médaille pour avoir su produire des produits alimentaires avec autant d'efficacité que nous le faisons chez nous.

● (1600)

Je suppose que le député là-bas qui fait actuellement un peu de bruit—et la plupart de ses interventions ne sont jamais rien de plus qu'un peu de bruit—nous dira comment les producteurs laitiers du Canada, la Commission canadienne du lait et d'autres organismes devraient faire cadeau de ce produit, ce qu'il n'a jamais proposé pour personne d'autre que les producteurs alimentaires. Je remarque qu'il prend toujours soin de ne pas le dire aux pêcheurs de Terre-Neuve.

M. Baker (Grenville-Carleton): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Malheureusement, la motion du président du Conseil privé nous a fait perdre beaucoup de temps au début de la journée, et je pense que ce sujet vaut certainement la peine qu'on accorde ce temps à l'opposition. Je propose donc, appuyé par le député d'Elgin (M. Wise):

Qu'on prolonge la séance de la Chambre aujourd'hui jusqu'à 6 heures pour étudier la motion de l'opposition dont la Chambre est saisie et qui déplore ce que le gouvernement fait ou ne fait pas pour l'industrie laitière.

L'Orateur suppléant (M. Béchard): Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien se lever. Aucun député ne s'étant levé pour s'y opposer, la motion est adoptée.

(La motion est adoptée.)

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, les députés qui ont participé au débat n'ont jamais beaucoup parlé du revenu réel des producteurs laitiers. J'ai cru qu'ils m'accuseraient d'être trop généreux ou trop charitable et diraient que le seul tort du ministre, c'est d'avoir fait des agriculteurs et producteurs les producteurs de lait de transformation les mieux payés du monde. Je suis un peu surpris qu'ils ne l'aient pas fait, mais je vois que certains autres députés vont prendre la parole et ils le diront peut-être. Les gens ont dit ce que la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires a dit, que mon problème est d'avoir